

FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2021

« Réseaux de solidarité de proximité face aux catastrophes : renforcer la mobilisation pour mieux préparer et soutenir les populations »

avec le soutien de Mines ParisTech



©andrewmoka-pixabay

-----www.fondation-croix-rouge.fr-----

Fondation Croix-Rouge française – 21 rue de la vanne | CS 90070 | 92 126 Montrouge Cedex | +33(0)1 40 71 16 34 | contact@fondation-croix-rouge.fr

Présentation

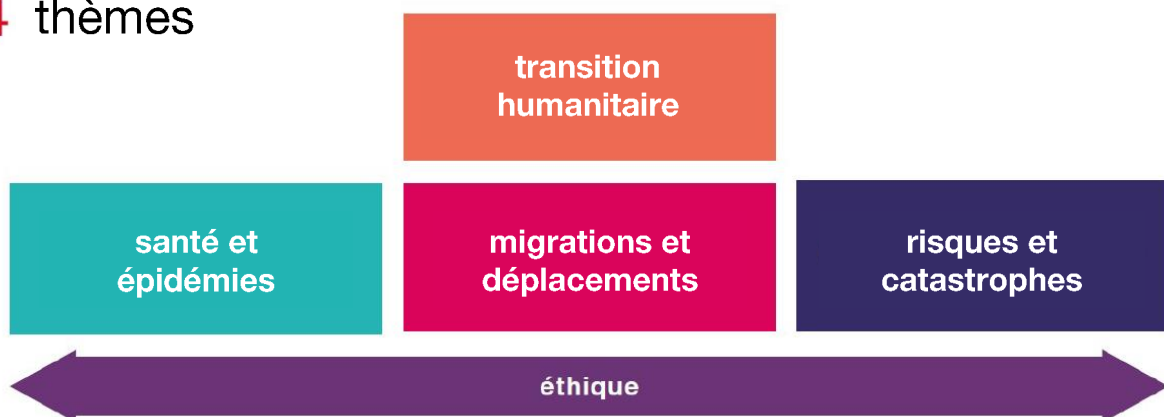
Au cœur des activités de la **Fondation Croix-Rouge française**, une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d'intervention, par l'attribution de bourses de recherche postdoctorales sur appels à candidatures. D'une durée d'un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l'action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d'améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s'ajoute un sujet transversal, l'**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

4 thèmes



Appel « Réseaux de solidarité de proximité face aux catastrophes : renforcer la mobilisation pour mieux préparer et soutenir les populations »

avec le soutien de Mines ParisTech

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s'associer à **Mines ParisTech** pour lancer un appel à candidatures pour **une bourse de recherche postdoctorale individuelle de 12 mois** sur le thème des réseaux de solidarité de proximité.

MINES ParisTech forme depuis sa création en 1783 des ingénieurs de très haut niveau capables de résoudre des problèmes complexes dans des champs très variés. Première école d'ingénieurs en France par son volume de recherche contractuelle, MINES ParisTech dispense une importante activité de recherche orientée vers l'industrie, dont les domaines s'étendent de l'énergétique aux matériaux, en passant par les mathématiques appliquées, les géosciences et les sciences économiques et sociales. L'école d'ingénieurs développe également la création de chaires d'enseignement et de recherche sur des thèmes émergents.

Thématique et zone géographique de recherche

Dès les premiers jours et tout au long de la crise sanitaire actuelle, la Croix-Rouge française, auxiliaire des pouvoirs publics, s'est rapidement mobilisée aux côtés des autorités sanitaires françaises pour participer à l'effort de protection des populations et lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Prévention, soutien aux réseaux de secours, réponse à l'urgence sanitaire, sociale et médico-sociale dans les établissements, ouverture de centres d'hébergement spécialisés pour les personnes sans abri, renforcement des maraudes, lancement du dispositif « Croix-Rouge chez vous », lutte contre l'isolement social... Durant des semaines, en métropole, dans les territoires d'Outre-mer et dans ses délégations à l'étranger, la Croix-Rouge française a déployé son réseau pour protéger les populations les plus vulnérables, pour venir en aide à tous ceux qui en avaient besoin¹.

Dans ce contexte exceptionnel et durable, la question de l'impact des mesures de prévention, de gestion du confinement ou d'aide aux personnes atteintes du virus, sur le bien-être physique et psychologique des personnes engagées (professionnels de santé, bénévoles, etc.) est devenue une priorité pour la Croix-Rouge française, comme pour tous les acteurs œuvrant tant bien que mal à la continuité de leurs

¹ Afin de rendre compte de la richesse de toutes ces actions et de remercier l'ensemble de ses volontaires, la Croix-Rouge française propose une édition spéciale, en version digitale, sur cette réponse à la crise absolument exceptionnelle : <https://editions.croix-rouge.fr/>

actions. L'impact de la crise sanitaire sur les travailleurs en première ligne soulève en effet de fortes inquiétudes quant à la meilleure façon de protéger leur santé physique et mentale. Les pays et organisations luttant contre la propagation du virus doivent préparer leur personnel à appliquer des procédures de prévention et de contrôle efficaces, mais aussi anticiper leurs besoins psychosociaux pour permettre la continuité clinique.

C'est pourquoi la Fondation Croix-Rouge française s'est mobilisée depuis le début de l'année 2020 afin d'encourager de nouvelles recherches en sciences humaines et sociales² sur les approches pertinentes, acceptables et réalisables pour soutenir la santé physique et les besoins psychosociaux des personnes engagées en première ligne de la réponse à l'épidémie de Covid-19 actuelle³, en particulier les personnels bénévoles du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

L'appel « Réseaux de solidarité de proximité face aux catastrophes : renforcer la mobilisation pour mieux préparer et soutenir les populations » s'inscrit dans cet effort, en encourageant la recherche sur les initiatives citoyennes, les réseaux informels d'entraide locaux qui se sont mobilisés pour soutenir les personnes engagées dans la réponse au virus, ou celles fragilisées par ses conséquences économiques et sociales.

Durant cette situation sanitaire d'une ampleur exceptionnelle en France, on observe en effet que, comme souvent en période de crise, la société civile se mobilise. Le confinement a été pour beaucoup de Français en bonne santé l'occasion de donner du sens à une situation de pandémie mondiale inédite, et aux multiples problématiques : personnes socialement isolées en manque de soutien, personnes en situation de rue souffrant du confinement des bénévoles et de la saturation des centres d'hébergement, soignants en manque de masques, parents en mal de services de garde pour leurs progénitures, agriculteurs en panne de main d'œuvre, etc.

² Lukinson Jean, « Connaissances, attitudes et pratiques des bénévoles à l'épreuve de l'épidémie de la Covid-19 en Haïti » ; Emilie Mosnier, « Les bénévoles en contexte épidémique : représentations et dynamiques autour de cet acteur essentiel de la riposte à la Covid-19 » ; Tamara Giles-Vernick « RCCOVID : les acteurs de soin, d'accompagnement et de secourisme de la Croix-Rouge et la continuité des soins dans la pandémie de covid-19 » ; Séverine Carillon, « Entre Care et Cure : des volontaires face à la Covid-19 au Sénégal » ; Cyrine Gardes, « Actifs pauvres déstabilisé.e.s, actifs pauvres mobilisé.e.s. Inégalités sociales en temps de pandémie(s) » ; Isabelle Parizot, « Analyser les nouvelles formes d'engagement et de vulnérabilités provoquées par les mesures sanitaires de réponse au covid-19 » ; Annabelle Jaccard, « L'impact psychosocial de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les volontaires du Croissant Rouge aux Comores : quelle place à l'accompagnement psychique et la prise en charge de la santé mentale ? ». Retrouvez les présentations de ces recherches sur le site de la Fondation <https://www.fondation-croix-rouge.fr/>

³ L'effort de recherche de la Fondation s'inscrit dans l'élan amorcé par la feuille de route sur la recherche adoptée par l'OMS et le réseau Glolid-R en février 2020, intitulée *A coordinated Global Research Roadmap*. Celle-ci comprend plusieurs questions prioritaires, dont une, qui concerne les sciences humaines et sociales, encourage les activités de recherche traitant de l'impact des mesures de prévention, de gestion du confinement ou encore d'aide aux personnes atteintes du Covid-19, sur le bien-être physique et psychologique des personnes engagées dans la réponse au virus. *Quelles sont les approches pertinentes, acceptables et réalisables pour soutenir la santé physique et les besoins psychosociaux de ceux qui dispensent des soins aux patients Covid-19 ?*

Ainsi, des initiatives citoyennes sont nées dès le premier confinement de mars 2020, et depuis on constate le fourmillement exceptionnel de ces actes de solidarité qui se multiplient partout en France et sous des formes diverses, de l'entraide de voisinage à la communauté de geeks. Des initiatives citoyennes visant à développer de nouvelles solidarités ont éclos dans tous les domaines : aide à la vaccination (« Vite ma dose », « Covidliste »⁴), aides diverses aux soignants (« En première ligne »⁵, « Protège ton soignant »), prêt de logements au personnel de santé et personnes vulnérables (« EtikBnB », « Les Logements Solidaires », « #DesVacancesPourNosSoignants »), aide au transport des soignants (« Des vélos pour l'hosto »), soutien psychologique pour les soignants (« Psychologues Solidaires »⁶), livraison de courses gratuitement à domicile (« Les coursonnettes », « Wi Pharma », « Mon Emile » et la chaîne de solidarité « Mamie Boom »⁷), fabrication de masques, blouses et visières de protection pour les soignants (« mask4France », « Coudre l'Histoire »⁸, « #FaisUneBlouse »), cuisine pour les personnes sans domicile fixe (projet « #Poureux »⁹), cuisine pour les soignants (« Prête ton assiette »), organisation de l'entraide de voisinage (« Voisins Solidaires »¹⁰), collecte de données sur le coronavirus (« Data Against Covid-19 »¹¹), soutien aux personnes isolées (« 1

⁴ « Covidliste » est une plateforme qui permet d'éviter de gâcher des doses de vaccin anti-Covid et ambitionne d'accélérer la campagne vaccinale. Elle fédère plus de 500 centres de vaccination, près de 800 000 volontaires inscrits dont 44 000 personnes déjà contactées pour se faire vacciner. Elle s'appuie sur le travail d'une centaine de bénévoles qui s'activent jour et nuit pour en assurer le bon fonctionnement et le développement.

⁵ « En première ligne » met en relation les personnes en première ligne de la lutte pour sauver des vies et assurer les fonctions vitales du pays (soignants, pharmaciens, membres des services d'urgence, etc.), qui ont besoin d'aide pour garder leurs enfants ou faire leurs courses, et des personnes proches, de 18 ans à 60 ans, en bonne santé et qui ne font pas partie des personnes à risque, volontaires pour accomplir ces tâches (<https://enpremiereligne.fr/>).

⁶ « Psychologues solidaires » assure soutien psychologique bénévole aux soignants et au personnel hospitalier. Plus de 1 500 psychologues y sont engagés pour assurer gratuitement des téléconsultations pour les personnels des établissements de Santé et du secteur médico-social ainsi qu'aux professions de santé en libéral.

⁷ La start-up « Mon Emile » et la chaîne de solidarité « Mamie Boom » organisent le travail de bénévoles qui font les courses pour les personnes âgées, ou qui les aident à passer des coups de fil.

⁸ Lancé par une assistante maternelle et coordonné par 10 bénévoles, ce réseau fédère des milliers de couturier-e-s qui fournissent soignant-e-s et personnels de première ligne (uniquement). Le réseau met à disposition des ressources et instructions pour réaliser des masques (<https://coudrelhistoire.fr/carte-reseau-csf/>).

⁹ Des bénévoles profitent de l'inactivité imposée par le confinement et le chômage partiel pour cuisiner des petits plats à destinations des sans-abris. Ils se déclarent ensuite auprès du réseau via un formulaire. Un livreur est dès lors prévenu de la possibilité d'un ravitaillement. Il récupère les victuailles, et parcourt sa ville à la recherche d'une personne dans le besoin.

¹⁰ « Voisins Solidaires » propose un « kit » d'entraide entre voisins. Il s'agit d'une affiche à placarder dans le hall de son immeuble pour organiser la solidarité de voisinage. Ce dispositif centralise les demandes d'entraide de proximité.

¹¹ Depuis début mars 2020, des centaines de data scientists et de développeurs se rassemblent sur Slack au sein de ce groupe, rejoint en cours de route par « Etalab », une administration publique chargée des données publiques. La plateforme dresse une « veille-coronavirus », qui cartographie quotidiennement les hospitalisations, les places en réanimation et les décès liés à la pandémie de COVID-19. Ce travail de collecte permet de soulager la Direction Générale de la Santé, en aidant les professionnels de santé à détecter les hôpitaux où des lits sont encore disponibles en réanimation. Santé Publique France a ouvert ses bases de données à cette communauté le 22 mars 2020. Si bien qu'elle est devenue le tableau de bord officiel du gouvernement depuis le 28 mars 2020.

lettre 1 sourire »¹²), soutien aux personnes en situation de handicap (« FÉDÉEH – Entraide Handicap Covid-19 »)¹³, prévention et soutien face aux violences domestiques (« Un abri qui sauve des vies »¹⁴), soutien pédagogique aux enseignant·e·s (« Continuité pédagogique »¹⁵, « Profs en confinement »), soutien aux collégien·ne·s, lycéen·ne·s et étudiants (« #RéussiteVirale »¹⁶), conseil pour participer à l'entraide locale ou en bénéficier (« COVID-Entraide France »¹⁷, « Bienveillance contagieuse », « Les coursiers solidaires à vélo », « G Besoin 2 »), etc.

Cette crise, qui éprouve la résilience de notre société, met en lumière l'importance des initiatives citoyennes et locales pour organiser de nouvelles formes concrètes de solidarité qui se révèlent d'une grande aide pour le personnel sur le front de la réponse à une catastrophe, comme pour les personnes fragilisées par ses conséquences économiques et sociales. Elle confirme aussi l'importance générale des mobilisations citoyennes aujourd'hui en France, comme de nombreux travaux ont pu en faire état dans d'autres contextes comme celui de la « crise migratoire » en Europe¹⁸, ou de la lutte contre le réchauffement climatique¹⁹.

Au-delà des enjeux scientifiques, l'étude de ces initiatives citoyennes, de ces réseaux informels d'entraide locaux qui naissent ou « se réactivent » durant une crise ou une catastrophe est d'un grand intérêt pour les acteurs humanitaires et sociaux. En effet, face à l'imminence ou la survenue d'une catastrophe, il est essentiel pour ces acteurs de déployer des actions de proximité pour protéger et secourir ceux qui sont dans la zone exposée au risque. Cela peut être facilité par la mobilisation et le renforcement

¹² 1 135 établissements sont inscrits à « 1 lettre 1 sourire » pour que leurs résidents isolés suite au COVID-19 puissent recevoir des lettres en France, Belgique, Luxembourg, Suisse et Canada (<https://1lettre1sourire.org/>).

¹³ Une chaîne de solidarité entre lycéens, étudiants, jeunes diplômés et salariés, en situation de handicap ou non, qui offre un soutien scolaire ou moral, un parrainage vers les études ou l'emploi, du coaching d'examen ou d'insertion professionnelle (<http://entraide-handicap-fedeeh.org/>).

¹⁴ «Un abri qui sauve des vies» est une plateforme de lutte contre les violences conjugales qui offre notamment un hébergement d'urgence aux femmes qui en ont besoin (<https://unabriquisauvedesvies.fr/>).

¹⁵ Cette communauté solidaire, notamment composée d'enseignant·s, développeur·es ou ingénieur·es pédagogique multimédia, de formateurs, soutient les enseignant·es dans leur pratiques numériques afin de surmonter l'épreuve de la (dis)continuité pédagogique.

¹⁶ Lancé par des associations de soutien aux jeunes, #RéussiteVirale met en relation des volontaires – étudiants et salariés – avec des jeunes ayant besoin de soutien pour réussir leurs études ou préparer leur avenir professionnel dans une situation de confinement (<https://reussitevirale.fr/>).

¹⁷ « COVID-Entraide France » est un réseau auto-organisé de groupes locaux de solidarité pour relier les groupes d'entraide locaux et s'auto-organiser face à la pandémie (<https://covid-entraide.fr/>).

¹⁸ Mathilde Pette. *S'engager pour les étrangers : les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France*. Thèse de doctorat en sociologie. Lille : Université Lille 1, 2012 ; Johanna Siméant. *La cause des sans-papiers*. Paris : Presses de Sciences po. 1998 ; Haydée Sabéran. *Ceux qui passent*. Paris : Carnets nord, 2012 ; Henri Courau, *Ethnologie de la Forme-camp de Sangatte: de l'exception à la régulation*. Paris : Archives contemporaines, 2007 ; Yasmine Bouagga et Mathilde Pette. *L'aide aux migrants à Calais*. In *La Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international*. Observatoire de France Volontaires, 2017, p. 23-28 ; Madeleine Trepanier, *Les Britanniques à Calais: La solidarité européenne à l'échelle locale dans une ville-frontière*. *Multitudes*, 2016, vol. 64, no 3, p. 82.

¹⁹ Laigle, L. et N. Racineux, 2017, Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?, *Revue Thema* [en ligne], Juin 2017, Commissariat Général au Développement Durable, 77 p. ; Moreau, S. et L. Laigle, 2018, *Justice et environnement, Les citoyens interpellent le politique*, Edition In Folio, Labex Futurs Urbains, 237 p.

de réseaux d'entraide locaux, à tous les stades d'une crise. Mais cela nécessite une connaissance précise des réseaux et logiques de solidarité locaux, notamment par type de territoire, afin de disposer de clefs de lecture claires de ces réserves et relais potentiels. Comprendre et formaliser la coordination observée durant la crise épidémique entre, par exemple, les « réseaux de soignants qui aident » et les « réseaux d'aide aux soignants » est donc un enjeu important pour les acteurs comme la Croix-Rouge française car cela leur permettrait de mieux mobiliser les citoyens à l'avenir, et d'aider les soignants et autres personnels engagés par l'activation rapide de réseaux d'entraide hyper locaux très efficaces en cas de catastrophes de toutes natures.

Ainsi, l'objectif de cet appel est de fournir des clefs de compréhension des initiatives citoyennes, des réseaux informels d'entraide locaux qui se sont mobilisés pour soutenir les personnes engagées dans la réponse au virus ou celles fragilisées par ses conséquences économiques et sociales. Sur la base d'un premier travail rétrospectif sur les réseaux de solidarité visibles (réseaux associatifs, en premier lieu les associations d'entraide) et invisibles (souterrains, non institutionnels, nés uniquement à l'occasion de l'épidémie) qui ont joué un rôle – plus ou moins efficace – dans la réponse à la crise sanitaire actuelle, la recherche consistera en une identification et documentation des différentes logiques de solidarité locale à partir de plusieurs études sociologiques conduites dans différents territoires de métropole aboutissant à des monographies comparées. Ces « portraits » de la solidarité locale de différents territoires devront notamment permettre de comprendre comment les solidarités se forment à l'occasion d'aléas ou catastrophes, comment elles fonctionnent, ou encore pourquoi un réseau de solidarité reste « dormant » ou demeure tout le temps actif.

La recherche connaîtra plusieurs sous-objets.

- Par quelques études de cas approfondies, connaître l'histoire, la diversité, le mode de fonctionnement, les services et biens échangés, les interactions et l'efficacité de certains réseaux d'entraide particulièrement importants. *Quelles sont les conditions de l'impact social des réseaux de solidarité de proximité durant une catastrophe ?*
- Comprendre les leviers de mobilisation possibles de ces réseaux et les conditions d'une articulation efficace de leur action à celle d'autres acteurs engagés dans la réponse à une catastrophe. *Comment mobiliser ces réseaux, les former, et quels seraient les bons outils d'animation et de fidélisation ?*
- Par ailleurs, la mobilisation citoyenne face à l'épidémie a amené de nombreux acteurs associatifs à gérer un afflux massif et inédit de bénévoles ponctuels depuis le début de la crise²⁰, ce qui se révèle être à la fois une formidable ressource et une préoccupation de tous les instants pour assurer leur bonne préparation et intégration. *Pourquoi et de quelles façons de nombreuses personnes ont-elles plutôt opté pour un engagement informel face à la crise, dans des initiatives citoyennes situées aux*

²⁰ Via sa plateforme d'appel « Croix-Rouge chez vous », la Croix-Rouge française a reçu un volume de demandes estimé entre 500 et 1 000 par jour.

interstices de l'action associative formelle et de l'action publique, et comment envisagent-elles leur engagement dans la durée ?

Zone géographique de recherche

La recherche aura lieu en France, dans plusieurs contextes géographiques fortement exposés aux risques majeurs. Les zones géographiques envisagées pourraient comprendre notamment des zones où l'on déplore un manque de services publics (comme les « déserts médicaux »), et d'autres où la faible densité du tissu associatif renforce la nécessité de mieux connaître les relais informels d'entraide locaux permettant aux acteurs humanitaires et sociaux d'y agir plus efficacement en temps de crise.

Conditions de candidature

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans ;
- ne pas occuper par ailleurs un poste permanent à plus de 50 % ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Les futurs docteurs sont autorisés à candidater à la condition de fournir une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **31 août 2021**.

Il n'existe pas de condition de nationalité.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les candidat.e.s doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présenté.e.s par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;

- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 29 août 2021 à minuit (heure de Paris) nouvelle date de clôture.**

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le/la candidat.e accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

Formulaire de candidature

Le/la candidat.e renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, le cas échéant répartition des tâches parmi les membres de l'équipe, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, et le cas échéant les CV de chaque membre de l'équipe de recherche ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ou, pour les futurs docteurs, une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **31 août 2021** ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme détaillé des étapes clés du projet de recherche ;
6. une copie du rapport de soutenance de thèse ;
7. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
8. une lettre de référence d'un responsable scientifique du candidat (optionnel)

Les candidatures en ligne s'ouvriront **du 9 juillet 2021 au 29 août 2021 à minuit (heure de Paris) nouvelle date de clôture.** À cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entrainera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le/la candidat.e peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il/elle sera tenu informé.e des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection, incluant le cas échéant des représentants du partenaire de l'appel, établit

une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **7 octobre 2021 nouvelle date de sélection**.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au/à la lauréat/e :
 - une **bourse de recherche individuelle de 17 000 euros** ;
 - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
 - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
 - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « **Pratiques & Humanités** » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
 - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
 - participation aux « **Rencontres de la Fondation** »
 - création d'un espace dédié à la recherche conduite sur le site de la Fondation
 - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La gestion des financements accordés dans le cadre de projets collectifs conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l'équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet, seul.e bénéficiaire du financement.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 2 000 euros à la remise des livrables finaux.
- La période de recherche commence le **18 octobre 2021 nouvelle date de début de la recherche**, et au plus tard le **31 octobre 2021**. Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le/la lauréat/e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà du 31 octobre 2021 doit être justifié et entraîne un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou livrables finaux, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entraînera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le/La lauréat/e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt

prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.

- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et livrables finaux. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
- Le/La lauréat/e s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

9 juillet 2021	Lancement de l'appel à candidatures
29 août 2021 Nouvelle date de clôture	Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris)
30 août – 26 septembre 2021	Evaluation des candidatures
6 octobre 2021 Nouvelle date de sélection	Sélection par le Conseil d'administration de la Fondation
7 octobre 2021	Annonce des résultats par mail à tous les candidats
8-17 octobre 2021	Signature par le/la lauréat/e de la charte et de la convention d'attribution du financement
18 octobre 2021 Nouvelle date de début de la recherche	Début de la recherche
18 octobre 2022	Fin de la recherche

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr